

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
353
MARS
2021

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Harnes célèbre le carnaval !



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Après un début d'année toujours marqué par le contexte sanitaire, le mois de mars verra se poursuivre l'émergence des nombreux projets qui vont faire battre le coeur de notre ville tout au long de l'année et qui ont été évoqués lors du dernier débat d'orientation budgétaire.

2021 est une année charnière, s'inscrivant à la fois dans le prolongement du précédent mandat et dans la pleine amorce des nouveaux projets.

Nous avons donc souhaité, en prévision du vote du prochain budget, proposer un projet qui s'appuiera autour d'axes majeurs : notamment celui de ne pas augmenter, comme depuis 13 ans, les taux locaux d'imposition, soutenir le tissu associatif local, poursuivre et finaliser certains projets lancés durant le précédent mandat parmi lesquels la reconstruction de la passerelle, le remplacement des éclairages publics, ou bien encore la troisième phase de développement de la vidéo protection.

De nombreux projets seront lancés, comme de nouveaux terrains de tennis extérieurs au complexe Maréchal ou au Bois de Florimond, la mise en place du nouveau marché de restauration des cantines scolaires, qui favorise le recours aux produits bio et au circuit court. Nous accompagnerons également la création d'une nouvelle maison de la santé, ou bien encore celle d'une nouvelle structure dédiée à la petite enfance.

Je souhaite, pour terminer, avoir une attention toute particulière envers vous Mesdames, à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes qui se déroulera le lundi 8 mars. Je vous souhaite un monde plus équitable et plus digne ! Une société qui puisse abolir les préjugés afin que chacune d'entre vous, ici et ailleurs, puisse être libre et heureuse, égale à tout autre individu !

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite également à consulter la nouvelle application mobile qui enregistre déjà près de 1000 téléchargements en moins d'un mois !

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 CULTURE
- 06 JEUNESSE
- 08 VIE ASSOCIATIVE
- 09 DOSSIER
- 12 SPORT
- 13 SOLIDARITÉ
- 14 SÉCURITÉ
- 15 VIE ÉCONOMIQUE
- 16 VIE MUNICIPALE
- 18 INFOS PRATIQUES
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 353 - MARS 2021

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilliet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ !

Voilà près d'un an que la Covid-19 bouleverse nos vies, nos habitudes et nos relations sociales. Douze mois davantage propices à l'utilisation accrue des nouvelles technologies et à la sédentarité. Encore aujourd'hui, l'accès à la pratique sportive, véritable échappatoire au stress du quotidien, reste très limité, avec un certain impact sur la santé et le moral. L'activité physique a des vertus qui ne sont plus à prouver. On fait le point.

Depuis 2002, via son Programme national nutrition santé (PNNS), le Ministère chargé de la santé recommande l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide par jour, au minimum 5 fois par semaine, pour les adultes ; et l'équivalent d'au moins 60 minutes quotidiennes pour les enfants et adolescents.

Pour autant, moins de la moitié des Français âgés de 15 à 75 ans, respectait ces recommandations en 2019. Un chiffre en net recul avec les mesures sanitaires, ce qui inquiète les professionnels de santé.

Il est prouvé que l'activité physique régulière diminue les risques de maladies non transmissibles, comme les maladies cardio-vasculaires, les AVC, le diabète et certains cancers. Elle renforce les défenses immunitaires et constitue un véritable allié contre la Covid-19. Elle contribue également à maintenir un poids corporel sain et à améliorer la santé mentale, la qualité de vie et le bien-être.

Les espaces verts, refuges face au stress et à l'anxiété !

Certes, petits et grands, sportifs confirmés ou de loisirs, sont privés d'activités physiques en clubs. Les activités en intérieur sont pour le moment proscrites.

Pour autant, notre Ville regorge d'espaces verts et de promenades, où il fait bon flâner et se détendre, mais aussi se dépenser et décompresser : le Bois de Florimond et son lagunage, la Coulée Verte, les Berges de la Souchez ou encore le marais du Brochet harnésien.

Suivons l'exemple des mamans et jeunes du club de prévention «Avenir des Cités» qui, se retrouvent chaque semaine, par petits groupes, à l'occasion des ateliers «Sport Santé» pour les unes et «Mercredi sport» pour les ados.

De la marche et du sport en plein air, dans le respect des règles et mesures sanitaires, qui apportent de véritables bouffées d'oxygène et permettent de soulager le stress.



Nous vous rappelons qu'il est conseillé de reprendre une activité progressive, adaptée à son état de santé et à sa condition physique, en évitant les efforts violents. En cas de doute, et surtout dès l'âge de 50 ans, un examen médical devient nécessaire pour obtenir des conseils de prudence.

CARNAVAL



Fin février, notre ville a dignement fêté le carnaval à travers des animations déguisées au sein des structures de la commune (écoles, RPE, résidence autonomie...)

Bonne nouvelle ! Les festivités se poursuivront courant mars dans certaines écoles, pour le plaisir de nos bambins !

Séance chorégraphie pour les petits du centre de loisirs Henri-Gouillard. Et sous un soleil radieux !



Début février, les couturières de l'association Méli-Mélo ont été récompensées pour leur belle implication dans la vie associative du CCAS et pour la confection des masques et des surblouses nécessaires à la lutte contre la Covid-19. Quelques jours plus tard, 57 agents de l'EHPAD Pierre-Mauroy, héros du quotidien des résidents, ont également reçu un présent, pour leur présence et le travail fourni sans relâche depuis mars 2020. La Municipalité et le CCAS les remercient pour leur dévouement !

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #Harnesmaville

FACE À LA COVID, PLACE AU VIRTUEL !



Proposer un service culturel quand on vit un confinement, c'est difficile mais pas impossible ! Avec un peu de créativité, nos services culturels vous suggèrent des activités en ligne. Gardons le contact !

- **Le Centre Culturel** propose depuis février «Les leçons de cinéma». Une quinzaine de vidéos ludiques et pédagogiques, diffusées une fois par semaine via la page Facebook de la ville, invitent les usagers, le temps de la fermeture des cinémas, à découvrir les métiers et techniques du cinéma !

- **Les Amis de l'Ecole et de la Mine** ont récemment créé un compte Facebook sur lequel vous trouverez de l'information, des quizz et des éléments de collections.

- **Le Musée d'Histoire et d'Archéologie** propose de découvrir les collections liées à la Première Guerre mondiale sur le site Recherche - Mémoire 14-45 (memoire 14-45.eu). Des plaquettes sur les fouilles archéologiques sont consultables sur le site internet de la Maison de l'Archéologie à Dainville. Et vous pouvez visionner des vidéos de Monsieur Bacquez (décédé en 2018) et Monsieur Debarge sur la plateforme Youtube (Dimitri Saputa - YouTube).

- **L'Ecole de Musique et l'Harmonie Municipale** sont devenues des pros du virtuel. Les cours à distance sont encore leur quotidien. Le groupe Facebook de l'Harmonie Municipale propose régulièrement des publications. Concerts en ligne (ils ont d'ailleurs participé aux vœux virtuels 2021 de notre Maire Philippe Duquesnoy), vidéos musicales, petits jeux...

- **La Médiathèque «La Source»** multiplie les dispositifs pour garder le contact ! Drive lors du confinement, contenu à consulter en ligne et petits jeux sur leur page Facebook rendent le quotidien d'un confiné moins pesant. Abonnez-vous pour jouer aux défis du mois, aux énigmes à la Source, lancez-vous dans les tutos créa, les p'tits tutos numériques...

QR ZONE



DEUX SPECTACLES POUR LES PETITS PETONS

L'opération «Les Petits Petons» revient cette année pour le plus grand plaisir de nos petiots !



Le contexte lié à l'épidémie de Covid n'a pas été très facile, ces derniers temps, pour nos bout'choux. Mais ce n'est que partie remise car la Médiathèque «La Source» fait tout son possible pour programmer des moments ludiques !

Nous vous annonçons à ce propos, deux spectacles liés à l'opération annuelle «Les Petits Petons». Les samedis 20 et 27 mars, la Médiathèque «La Source» reçoit les compagnies «Metalu à Chahuter» et «Chats Pitres et Rats Conteurs». Les enfants (et les grands aussi) vont adorer s'évader un peu !

Plus d'informations sur les horaires et inscriptions auprès de la Médiathèque au 03 21 49 24 14.

UNE MINE DE PROJETS AU CENTRE ÉDUCATIF GOUILLARD



Chaque mercredi, hors période de vacances scolaires, le centre éducatif Henri-Gouillard accueille une centaine d'enfants âgés de 2 à 11 ans. L'occasion pour l'équipe d'animation de proposer moult projets et activités, tout en mettant à profit leurs connaissances et compétences acquises lors de diverses formations.

Autonomie, respect et partage sont les maîtres-mots des mercredis récréatifs du centre Gouillard. L'équipe se réunit une à 3 fois par période intervacances ; ce qui lui permet d'échanger des idées, d'être force de propositions, ou encore de définir le planning des activités. Les bambins sont également acteurs des lieux puisqu'ils peuvent exprimer leurs désirs et s'inscrivent aux projets auxquels ils souhaitent participer.

Et des projets, le centre Gouillard n'en manque pas et les mène jusqu'au bout ! Il nous est difficile de tous les mentionner, mais en voici quelques-uns.

Un groupe poursuit celui sur la mine, débuté l'an dernier et stoppé en raison du confinement. Ainsi, les élémentaires

s'intéressent à notre patrimoine minier, réalisent des maquettes avec l'aide de l'association Metallia, ou encore apprennent la langue et les coutumes polonaises.

Les petits ne sont pas en reste : ateliers autour des émotions, du Nouvel An chinois rythment leurs mercredis au centre.

Citons également la prévention numérique avec le cyberharcèlement et les fake news, la magie de Noël, mais aussi l'arbre qui change au gré des saisons et le tour de France des fromages.

D'autres sont à venir, notamment sur l'ERBM, et feront l'objet d'un retour sur nos supports. Encore un peu de patience !



INSCRIPTION AUX ALSH / CAJ - PRINTEMPS 2021



Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ainsi que le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) se dérouleront du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021. Les inscriptions débuteront le lundi 22 mars et se termineront le mercredi 14 avril 2021.

LA PSYCHOMOTRICITÉ AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE !

Récemment, le Relais Petite Enfance a engagé une réflexion autour de la psychomotricité avec l'aide de Anne Benezech, psychomotricienne passionnée par l'accompagnement des jeunes enfants, des parents et des professionnels qui les entourent. Terminologie, définition et points essentiels à retenir.... On vous explique tout !

Le terme de «psychomotricité» du jeune enfant associe les mouvements du corps à la pensée, à l'état affectif et émotionnel, en réalité indissociables. Les jeunes parents et les professionnels entendent beaucoup parler de motricité libre, cependant le concept reste large et les questions demeurent... Comment accompagner l'enfant dans le respect de son développement ? Comment être présent sans être intrusif ? Comment développer l'autonomie, essentiellement au cours des trois premières années ?

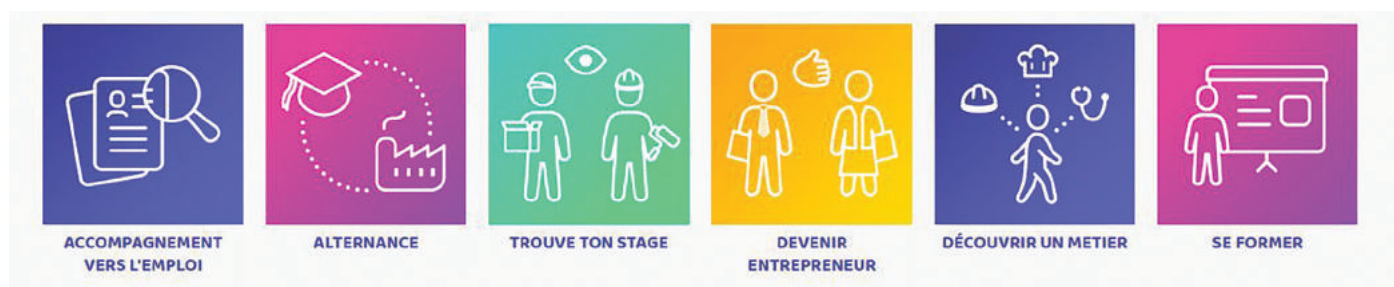
Tour d'horizon des points essentiels à appliquer :



- La qualité de la relation adulte-enfant (une communication positive, non violente favorise l'émergence de la confiance en soi) ;
- Le calme (une atmosphère calme favorise les apprentissages de l'enfant) ;
- L'aménagement de l'espace (veiller à ne pas surcharger les tapis des bébés) ;
- L'observation de l'enfant ;
- Le confort de l'enfant (les tenues souples sont à favoriser pour rendre l'enfant libre de ses mouvements).

Enfin, la motricité libre ne se limite pas à l'espace du tapis de jeu. On la retrouve également pendant le change, l'habillage et le déshabillage, les moments de repas.... Tous les moments de vie où l'adulte peut faire confiance à l'enfant en lui laissant encore plus d'autonomie !

L'OUTIL NUMÉRIQUE POUR TROUVER UN EMPLOI, UN LOGEMENT...



Trouver un emploi ou se loger sans savoir vers qui se tourner, c'est fini. La Maison de l'Emploi de Lens-Liévin, Hénin-Carvin (LLHC) a lancé il y a peu un outil numérique dénommé Mine d'Infos.

Mine d'Infos est une plateforme collaborative destinée aux particuliers et aux professionnels et qui référence les offres de services du territoire.

Si les professionnels (secteur du logement, de l'emploi, de la santé, du social, de la mobilité...) mettent à disposition leurs coordonnées, les particuliers peuvent choisir les catégories qui les intéressent (Je veux trouver un emploi ? Je veux de l'aide pour trouver un logement ? Je veux être accompagné dans mes démarches administratives ? ...) et laisser leurs coordonnées afin d'être recontactés.

Les professionnels peuvent également se contacter entre eux afin de connaître l'étendue de leur domaine d'activité et ainsi mieux orienter.

Lorsque vous laissez vos coordonnées, le service sollicité doit vous répondre rapidement. A Harnes, le PIJ et la MIC sont désormais référencés sur le site. Parce que l'avenir et le bien-être des jeunes harnésiens sont une des préoccupations de la Municipalité !

Découvrir le site : <https://lens-henin.minedinfos.fr>

QUAND LES ASSOCIATIONS MAINTIENNENT DU LIEN...



Garder le contact avec ses adhérents n'est pas évident pour les nombreuses associations harnésiennes. Il semble que les réseaux sociaux soient la meilleure alternative.



Tradition et Avenir alimente régulièrement son site web et sa page Facebook avec des contes, des devinettes, des traditions... «*Nous avons évoqué la chandeleur en Pologne. Nous organisons des e-tournois de belote en ligne. Nous devons fêter nos 40 ans en juin ! C'est reporté à 2021*», explique Anne-Marie Stroyk, présidente. Le bureau se rassemble via Skype toutes les 6 à 8 semaines.



Enjeu tente de rester présente auprès des familles en organisant des activités sur Facebook «Enjeu Harnes». Recettes de cuisine, petits jeux ... «*On essaie de se voir lors de sorties nature. A Noël, nous avons offert des colis de produits locaux d'Occitanie. J'envoie souvent des messages pour avoir des nouvelles*», décrit Véronique Dendraël, présidente de l'association.



L'UASH Football, présidée par Christophe Bocquillon, s'adapte à la situation comme de nombreux clubs sportifs. «*Nous avons décalé nos entraînements. Les jeunes viennent le mercredi après-midi avant 18h et les autres catégories s'entraînent les samedis et dimanches. Notre page Facebook permet de garder le contact et de s'échanger des informations relatives à la vie du club*».



L'association P.A.G.E. (Prévenir, Accompagner, Guider, Eduquer) a l'autorisation de poursuivre ses actions auprès des Harnésiens fragiles/isolés. «*Le premier contact doit se faire par téléphone ou mail. Les groupes professionnels et sociaux se poursuivent en petits comités*», précise Jocelyn Pawlickowski, directeur.



LE LOGEMENT A HARNES : ACCOMPAGNEMENT, PROJETS ET PERSPECTIVES

En 2020, 180 nouvelles demandes de logements ont été instruites sur notre commune (130 en 2019). La Municipalité, le service Logement du CCAS et les bailleurs sociaux travaillent de concert pour garantir une offre immobilière de qualité.

ACCOMPAGNEMENT - JE CHERCHE UN LOGEMENT SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ne propose pas de logement, mais vous accompagne dans votre recherche de logement social. Une demande auprès des bailleurs qui s'effectue en 4 étapes.

Etape 1 : Retrait et dépôt du dossier complet.

Le C.C.A.S. de Harnes est guichet enregistreur :



- Soit vous effectuez votre demande sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr et vous vous faites connaître au C.C.A.S. ;
- Soit vous **déposez votre dossier** complet à l'accueil du C.C.A.S.

Un nouveau Cerfa, avec des modifications par rapport à l'ancien comme par exemple le numéro de Sécurité Sociale à fournir obligatoirement, y est mis à votre disposition. Vous recevrez ensuite votre numéro unique d'enregistrement (NUD), valable 1 an et renouvelable tous les ans.

Etape 3 : Passage de votre dossier en Commission d'Attribution de Logements (CAL)

Lors d'un passage en CAL, 3 dossiers sont étudiés pour le même logement.



Composée d'un représentant des locataires (ou d'une association de défense des locataires), d'un représentant de la commune d'implantation et du bailleur, la CAL se réunit de manière régulière, en fonction des logements vacants ou rénovés.

La décision est prise à la majorité.

Etape 2 : Etude de votre dossier



Les agents du service Logement procèdent ensuite à l'étude de votre dossier et vous recontactent si nécessaire.

Les logements sociaux sont attribués en fonction de différents critères, comme notamment la composition familiale ou encore les ressources.

Etape 4 : Suite de la CAL



Le logement est proposé au candidat retenu en rang 1. S'il l'accepte, il en devient locataire. Si refus, le logement est proposé au 2^{ème} candidat retenu, et ainsi de suite jusqu'au 3^{ème} candidat. En cas de refus, il vous faudra revenir vers le C.C.A.S. afin d'en donner les raisons. Votre demande restera valable jusqu'à sa date de renouvellement.

PERSPECTIVES ET CONSTRUCTIONS - HARNES, UNE VILLE ATTRAYANTE !

Ici et là dans la Cité, des panneaux d'affichage informent les administrés des projets de constructions. Certains avancent à grands pas. Les grues et les ouvriers s'y affairant depuis quelques semaines, voire mois. D'autres sont ralentis par des aléas administratifs et la crise sanitaire que nous traversons. On fait le point.

Friche «Match»

Là, à l'angle de la Route de Lens et de la rue de Toul, le bailleur SIA Habitat fait construire 25 logements, dont 10 de plain-pied pour les «seniors» (7 T2 et 3 T3) et 15 bâtiments R+1 (8 T3 et 7 T4).

La 1^{ère} phase VRD est réalisée. Les fondations sont en cours de réalisation. Le gros œuvre devrait être terminé en novembre 2021.

Livraison prévue au 3^{ème} trimestre 2022.



ZAC de l'Abbaye

Sur les 25 terrains proposés pour cette 1^{ère} phase, seuls 2 sont encore disponibles.

Les fouilles archéologiques ont révélé un cimetière mérovingien. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) devrait bientôt se prononcer quant à cette découverte.

Impasse Saint-Joseph

Face au 130 rue des Fusillés, les engins de chantier ont démolis les maisons en ruine et nettoyé les terrains en friche. La Municipalité boucle actuellement les enquêtes parcellaire et publique qui se sont déroulées du 4 au 18 décembre 2020.



L'arrivée prochaine d'un arrêté préfectoral devrait l'autoriser à lancer le projet de construction autour d'un béguinage.

Chantiers «Maisons & Cités»

Cité Jeanne d'Arc

Les 14 lots libres Cité Jeanne d'Arc ont trouvé preneurs. Alors que certaines propriétés sont habitées, d'autres se terminent.



Cité d'Orient

De son côté, le programme de reconstruction de la Cité d'Orient entrera prochainement dans sa dernière phase. 100 logements locatifs sociaux individuels, dont 15 réservés aux «seniors» et 30 en accession à la propriété verront prochainement leur permis de construire accordé. Des logements réalisés avec la norme RT 2012 – 20%, auxquels s'ajoutent 22 lots libres de constructeur.

Friche «Ficob»

Avenue Barbusse, les 47 logements pour le compte du bailleur Logifim sont sortis de terre. A l'intérieur, les différents corps de métiers (peintres, plombiers, carreleurs...) s'y succèdent. A l'extérieur, les travaux de voiries et réseaux divers ont débuté mi-février, pour une durée de 6 mois.

Sauf aléa de chantier, la livraison est prévue pour octobre 2021.



UN VASTE PROGRAMME DE RÉNOVATION SUR LA COMMUNE

Dans la Cité, les programmes de rénovation des logements anciens vont bon train, que ce soit dans le cadre du programme de réhabilitation ou de l'ERBM.

Courant janvier, au 34 rue de la rue d'Andrinople, un drôle d'engin cassait la dalle de béton en un temps record. Détentrice du marché pour le compte du bailleur Maisons & Cités, la société EBTM a investi 700 000€ sur un an pour ces travaux et ceux à venir.

Robot de démolition, groupe électrogène insonorisé, remorques, camions... de quoi être autonome ! Les risques et la pénibilité du travail sont considérablement réduits. Il en va de même pour les nuisances sonores habituellement subies par les riverains.



Chez Habitat Hauts-de-France, 94 logements de la cité Bellevue Ancienne bénéficient d'une rénovation complète.

Le système de chauffage gaz, les appareils sanitaires et la VMC, les menuiseries extérieures, l'isolation des combles, la révision des couvertures et la mise en place de cache moineaux, l'électricité, le carrelage au rez-de-chaussée : rien ne sera laissé au hasard.

Une opération d'envergure qui devrait être finalisée en décembre 2022.

247 logements réhabilités dans le cadre de l'ERBM

Maisons & Cités débutera, dans les prochains mois, les travaux de réhabilitation thermique des 125 logements de la 1^{ère} tranche de la cité Bellevue Ancienne. Une 1^{ère} opération d'ampleur, dont le coût total s'élève à 12 967 046€ TTC, financé par l'Etat (1 125 000€), la CALL (878 000€), la Région (762 000€), Maisons & Cités (1 562 000€) et des emprunts.

Devrait s'en suivre la 2nde tranche, dès le début de l'été 2021, avec 122 logements. Deux gros chantiers qui devraient se terminer courant 2023. Gros œuvre, second œuvre, sanitaires, chauffage, électricité, VMC, menuiseries, peintures, revêtements de sols, façades, couverture... : tout sera revu pour transformer ces passoires thermiques en logements répondant aux normes BBC (bâtiment basse consommation).

Un pilote social de Maisons & Cités tiendra des permanences au CCAS, 2 demi-journées par mois, sur rendez-vous, pour répondre aux questions des locataires : les matins, de 8h30 à 12h, des 25/03, 22/04, 27/05, 22/07, 23/09, 21/10, 24/11, 09 et 20/12 ; les après-midis, de 13h30 à 16h30, des 10/03, 14/04, 05/05, 09/06, 23/06, 06/07, 07/09, 06/10 et 09/11.



L'ERBM, kezako ?

Signé le 7 mars 2017 par l'Etat et les collectivités territoriales (Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, 8 intercommunalités), l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) vise à accomplir, sur 10 ans, la métamorphose de ce territoire profondément marqué par le déclin de l'exploitation charbonnière.

La réhabilitation de 23 000 logements miniers et la rénovation intégrée des cités minières constituent la pierre angulaire de ce programme décennal ambitieux. Un double objectif : améliorer le cadre de vie d'1,2 million d'habitants dans tous les domaines ; permettre à ce vaste territoire de 251 communes de retrouver sa fierté et sa dynamique d'antan.

LA PAROLE AUX PRÉSIDENTS : EPISODE 1

Nous avons donné la possibilité aux responsables d'associations sportives de mettre à l'honneur, un membre de sa société, sportif, jeune ou bénévole. Il faut un premier, c'est donc Christophe Bocquillon, président de l'UASH, qui nous présente Guillaume Mouvet !



Christophe Bocquillon a choisi ce dirigeant bénévole très impliqué. Il s'occupe des U8 et U10. Très volontaire, il se propose dans tous les domaines au club dès qu'il y a un besoin. En plus d'une paire de bras très utile, il arbore une bonne humeur contagieuse, ce qui est indispensable.

Guillaume est à l'UASH depuis 9 ans. Il est arrivé comme parent d'un jeune joueur. De fil en aiguille, au contact des autres, il s'investit comme éducateur.

En 9 ans, il a dirigé toutes les catégories des U7 aux U15. Il apprécie de voir grandir et se développer les enfants dans le football.

Il estime avoir pour rôle de transmettre des valeurs de respect des règles et des gens. L'esprit convivial et familial de l'UASH lui a permis de tisser de vrais liens d'amitié.

LE HVB OBTIENT DEUX LABELS... MAIS PAS QUE !

C'est officiel ! La Fédération Française de Volley-ball décerne deux nouveaux labels, au club harnésien, pour la saison 2020/2021. Il s'agit du «Label Volley Santé- Soft niveau 2» et «Label Volley assis niveau 1». Une immense fierté pour le sport harnésien !

Seul club au nord de Paris à avoir reçu ces labels, le HVB a de quoi être fier ! «C'est comme obtenir une médaille d'or» nous confie Jean-Luc Delvallez, représentant l'ensemble du staff harnésien. Pour rappel, en lien avec la Municipalité, le club organise chaque année son tournoi assis et a récemment signé une convention avec la FFVB dans le but d'accueillir les équipes de France Volley Sourd et Assis à la salle Maréchal.

«Au-delà de ces bonnes nouvelles, nous continuons et développons la formation, à travers nos actions dans les écoles à Harnes, mais aussi dans toute la région lensoise. Cela représente plus de 1000 enfants !». Autant dire que l'initiative porte ses fruits, avec une augmentation significative du nombre de licenciés, qui fait aujourd'hui du HVB, le 1^{er} club de volley des Hauts-de-France !

Enfin, il est toujours bon de rappeler l'ambition commune qui unit la Municipalité au club, avec pour objectif la reconnaissance de Harnes comme «Base Avant» pour les JO de 2024.

En attendant, rendez-vous en juillet 2021 pour accueillir les équipes de France Volley Assis et Sourd, à la salle Maréchal, si les conditions sanitaires le permettent évidemment...



LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD ONT CO-ÉCRIT UNE BD !

A l'EHPAD, les jours de confinement ont été mis à profit pour imaginer une bande dessinée avec le soutien de l'auteur/dessinateur Sébastien Naert.



Des bulles dans une bulle ! C'est un peu le concept de cette bande dessinée. Nommée «Les Voyages d'Angelo», la BD (imprimée en octobre 2020) a été imaginée par les résidents de l'EHPAD Pierre-Mauroy à Harnes durant le confinement.

En mars 2020, Laurent Viscar, animateur socio-culturel à l'EHPAD, prend contact avec Sébastien Naert, médiateur culturel à la Maison de l'art et de la communication de Sallaumines. Habitué à mener des ateliers d'écriture dans l'univers de la bande dessinée, celui-ci leur propose de créer une BD. Chacun étant confiné, c'est Laurent Viscar qui sert d'intermédiaire. Chaque jour, le dessinateur proposait des planches avec des bulles à remplir. Et les résidents ont puisé dans leur imagination, un brin farfelue, pour donner vie au personnage d'Angelo. L'exercice a permis à tous de s'évader un peu et quelques mois plus tard est né «Les Voyages d'Angelo» !

Découvrez l'aventure d'Angelo en lien avec les résidents de l'EHPAD sur la page Facebook «Les voyages d'Angelo».

ACTION SOLIDAIRE DES ECOLIERS HARNÉSIENS



Fin janvier, les écoliers de la classe de Mr Provo (école Curie) ont remis un chèque à l'UNICEF.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! En matière de dons aussi. Fin janvier, la classe de Mr Provo à l'école Curie, a fait un don de 89 euros à Thomas Chateau, Vice président d'UNICEF Nord/Pas-de-Calais.

Ce don fait suite à l'intervention de Thomas Chateau, quelques semaines auparavant, qui avait sensibilisé les écoliers aux droits de l'enfant dans le cadre de l'opération «Frimousses de l'UNICEF».

Suivant cette intervention, les écoliers avaient à nouveau reçu la visite de l'UNICEF pour un atelier de confection de poupées de chiffon. «Les poupées sont représentatives des enfants. Pour eux, parrainer une poupée, c'est sauver un

enfant», expliquait Damien Provo, professeur des écoles. «Les enfants sont toujours très étonnés de savoir que tous les enfants du monde ne vont pas à l'école !», soulignait Thomas Chateau.

Grâce au projet, les petits ont également appris le rôle de l'UNICEF auprès des enfants dans le monde et surtout son combat contre les discriminations, les mariages forcés, les violences, les enfants-soldats...

A titre informatif, 20 euros peuvent financer 200 vaccins. Les 89 euros pourront donc financer 890 vaccins contre le tétanos. Félicitations à tous !

RAPPEL SUR LES INTERDICTIONS ET LES AMENDES ENCOURUES



Depuis le 29 octobre dernier et le renforcement récent des mesures pour endiguer la propagation de la Covid-19, de nouveaux arrêtés ont été pris, stipulant notamment un couvre-feu à 18h. Ces mesures ne sont pas toujours respectées et la Police Municipale vous rappelle que les verbalisations sont bel et bien réelles !

Vente et consommation d'alcool



L'arrêté préfectoral en date du 8 février 2021, stipule que la vente de boissons alcoolisées est interdite de 18h à 8h sur l'ensemble du territoire du Pas-de-Calais (article 2). En conséquence, les commerçants harnésiens qui ne respecteraient pas cette directive s'exposent à une amende de 135 euros. Il en va de même pour toute personne consommant de l'alcool sur le domaine public entre 17h et 8h (article 3).

Couvre-feu sur le territoire national



Ne pas respecter le couvre-feu imposé de 18h à 6h vous expose à une amende de 135 euros. En cas de récidive dans les 15 jours, celle-ci grimpe à 200 euros. Une troisième récidive dans les 30 jours sera qualifiée de délit et portera l'amende à 3750 euros assortis de 6 mois d'emprisonnement.

Port du masque obligatoire sur la commune



Fin février, l'augmentation du taux d'incidence de la COVID-19 a justifié l'obligation du port du masque sur notre commune (sur l'ensemble de l'espace public) jusqu'au 8 mars*. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€. (*sujet à modification en fonction de l'évolution de la crise sanitaire).

Déchets sur la voie publique



Toute personne prise en train de jeter, sur la voie publique, un mégot de cigarette comme un masque encourt 68 euros d'amende.

**Protégez-vous, pensez aux autres et soyez patients !
Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons vaincre cette pandémie !**

ZOOM SUR 2 NOUVEAUX COMMERCES EN VILLE !

DESIGN AMÉNAGEMENT POUR VOS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Envie de rafraîchir ou d'aménager votre intérieur et/ou votre extérieur ? Créée en février 2016, la société «Design Aménagement» réalise vos projets.



A sa tête : Anthony Spick. Après 3 années dans la pose de cuisines équipées, puis une décennie en électricité industrielle, il se met à son compte et propose les services suivants, tant dans le neuf que la rénovation : installation de cuisine équipée, salle de bain, dressing et autres aménagements intérieurs ; mais aussi les aménagements extérieurs (pavage, macadam, assainissement), pour lesquels il travaille avec une autre société harnésienne, «Hermez Aménagement extérieur».

Contact : Du lundi au samedi, de 8h à 18h – Par mail, de préférence : anthony.spick@sfr.fr - 06 74 97 20 13 – Facebook : Design Aménagement.

SNT CLÔTURES EMBELLIT VOS EXTÉRIEURS

Les beaux jours arrivent, et l'envie d'embellir vos extérieurs se fait davantage sentir. Créée en novembre 2020, la SARL «SNT Clôtures» vous propose ses services en la matière.

Fort de ses 4 années dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, et avec l'aide de ses 2 employés, Nicolas Teilliez vous propose les services suivants : principalement de la pose de clôtures et de portails, ainsi que du terrassement ; mais aussi l'embellissement de vos extérieurs (pelouse, cailloux, nivellement de terrains, plantations d'arbres...) ; et enfin de la démolition et de l'évacuation. Devis gratuit.

Contact : Du lundi au samedi, de 8h à 18h - 07 77 94 04 52 – Facebook : Snt Clotures – sntclotures@gmail.com.



O'CLUB : UN PROGRAMME POUR LES USAGERS ET COMMERÇANTS LOCAUX

En septembre dernier, Tadao a lancé O'Club, un programme de fidélité qui récompense les usagers du réseau, permet d'éviter les fraudes et contribue au développement du commerce de proximité.



Détenteurs de la carte Pass Pass, inscrivez-vous gratuitement sur <https://oclub.tadao.fr/shop>. A chaque validation, vous cumulerez des points, que vous pourrez échanger contre des cadeaux ou des bons chez les commerçants locaux.

Chers commerçants, boostez gratuitement et sans engagement votre activité, en proposant et gérant vos offres sur <https://shop.ireby.fr/>. Faites-vous ainsi connaître des plus de 40 000 clients Tadao. Un programme gagnant-gagnant !

CONSEIL MUNICIPAL DU 13/02

3. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du Rapport d'Orientation : Le Conseil Municipal a voté, à la majorité (4 abstentions), le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2021.

5. Appel à projets «Modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartier prioritaire et quartier de veille active» 2020 - Reconstruction de la salle Bernard Préseau : Le Conseil municipal a accepté, à l'unanimité, la subvention d'un montant de 225.000 € octroyée par le Département pour le projet de reconstruction de la salle Bernard Préseau.

9. Aire de Jeux Rue de Sébastopol - Règlement d'accès et d'utilisation : Le Conseil municipal a validé, à l'unanimité, le règlement d'accès et d'utilisation de l'aire de jeux située Coulée Verte – rue de Sébastopol.

10. Médiathèque La Source - Charte documentaire : Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la Charte documentaire de la Médiathèque la Source.

11. Mise en place des tarifs - Centre de vacances été 2021 : Le Conseil municipal a validé, à l'unanimité, la tarification pour le séjour d'été 2021 en fonction du coefficient social.

DEUX NOUVEAUX MEMBRES SIÈGENT AU CONSEIL MUNICIPAL

La notification du Tribunal Administratif de Lille, qui précise en son article 1 que l'élection de Monsieur André Dedourges au Conseil Municipal de la commune de Harnes est annulée, confirme en son article 2 que Madame Véronique Dendraël est proclamée élue en qualité de Conseillère Municipale pour le groupe «Harnes, Construisons le Changement !».

Suite au décès de Monsieur Patrice Malpaux et conformément à l'article L 270 du Code électoral, Madame Sandra Harley, suivante de la liste «Pour Harnes, Poursuivons le Changement !», est installée en qualité de Conseillère Municipale.

CONSULTER LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2021 est disponible à la consultation sur le site de la ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/wp-content/uploads/2021/02/3-DOB.pdf>.

Imposé par la loi du 06 février 1992 dite loi A.T.R., le DOB constitue une formalité substantielle. Pour rappel, les objectifs du DOB sont multiples : discuter des orientations budgétaires municipales, mais également informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclairer les choix stratégiques des élus au Budget Primitif.



PERMANENCES DES ÉLUS

- **Philippe DUQUESNOY** - Maire de Harnes : le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie.
 - **Joachim GUFFROY** - Développement sportif, culturel et associatif : sur rendez-vous, en Mairie.
 - **Valérie PUSZKAREK** - Petite-enfance, jeunesse et éducation : sur rendez-vous, en Mairie.
 - **Dominique MOREL** - Finances, cadre de vie et affaires générales : sur rendez-vous, en Mairie.
 - **Annick BOS-WITKOWSKI** - Politique du logement, modernisation de l'habitat : le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS.
 - **Jean-Pierre HAINAUT** - Tranquillité publique et sécurité urbaine : le lundi, de 14h à 16h, en Mairie.
 - **Corinne TATÉ** - Développement durable et économique : le jeudi, de 9h à 12h, en Mairie.
 - **Fabrice GRUNERT** - Affaires sociales et bel âge : le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous, au CCAS.
- > *Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.*
- > *Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.*

EXPRESSIONS POLITIQUES

Le Débat d'Orientation Budgétaire est un moment essentiel pour notre collectivité. Au-delà du bilan, il donne une perspective sur l'avenir que nous souhaitons offrir à notre ville et à sa population.

Il pose les bases du fonctionnement des services publics locaux, et donne les orientations sur les investissements que nous réaliserons au cours des prochains mois. Le débat d'orientation budgétaire permet l'esquisse de notre riche patrimoine Harnésien.

Depuis 13 ans, Harnes a su accompagner les plus fragiles d'entre nous, tout en sachant maintenir le cap d'une dynamique engagée depuis maintenant 2008, raison pour laquelle la majorité municipale a été réélue en mars dernier.

Ainsi, cette année encore, les investissements d'avenir permettront l'amélioration de notre cadre de vie, favoriseront le lien social, faciliteront une bonne intégration de l'accroissement démographique de notre ville qui est, nous le rappelons cette année encore, supérieur à celui enregistré sur le territoire de la CALL et celui du département du Pas-de-Calais, ceci témoignant et résultant de la vitalité des politiques entreprises depuis 2008 !

En effet, à Harnes, nous avons réussi à présenter des orientations budgétaires sincères, cohérentes et sans pour autant augmenter le taux des impôts locaux depuis maintenant 13 ans.

Durant la même période, nous avons investi tous les champs thématiques relevant des missions de service public incombant à notre commune : culture, sport, jeunesse, petite enfance, urbanisme, logement, cadre de vie, environnement, action sociale, santé, sécurité et tranquillité publique.

Bref de nombreux domaines où notre action est aujourd'hui mesurable et tangible.

Les chiffres le prouvent, la dette diminue, les subventions aux associations sont maintenues, les aides sociales ne sont pas oubliées, le parc de logements se modernise et s'étoffe, les services publics se renouvellent, se diversifient, le monde bénévole est soutenu, dans toutes ses richesses, toutes ses dimensions.

Développer, construire, aménager, créer. Ici à Harnes, ce ne sont pas que des mots ou des chiffres qui viennent illustrer un débat d'orientation budgétaire. Il s'agit avant tout d'une vérité. Celle qui révèle une gestion rigoureuse, vertueuse, dont le but unique est de proposer à toutes et à tous une réalité améliorée, une ville qui vit, une ville qui a de l'énergie et qui réussit !

Aussi, voyez-vous, les perspectives envisageables pour 2021 et les années qui suivent, sont positives et traduisent de cet engagement et de notre volonté d'amener notre ville sur la voie du développement durable et d'un avenir meilleur.

Elles sont motivantes et fédératrices ! Elles sont pour nous tous une fierté : celle de servir l'autre, les autres, les Harnésiens !

Ces perspectives permettent également d'envisager la poursuite de notre politique à l'égard des publics fragilisés, celle menée envers nos seniors et notre jeunesse.

De nombreux projets nous attendent, avec une ambition partagée pour le développement de notre cadre de vie, du quotidien de ses habitants.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Débat d'Orientations Budgétaires : nos propositions pour l'avenir.

Augmentation des effectifs de la police municipale, plan de rénovation des voiries et enfouissement des réseaux, aires de jeux pour enfants dans toutes les cités, créations d'événements festifs, aide aux commerçants et création

d'un service du commerce, intensification de la rénovation des écoles, recours aux référendums locaux, politique de protection animale, colis de Noël à tous les seniors, adhésion au permis de louer et refus de la hausse de la taxe sur les ordures ménagères mise en place par la CALL : autant de propositions toutes refusées par le groupe majoritaire !

Rassemblement pour Harnes

Quand c'est bien, nous, ON LE DIT ! Quand on peut améliorer, nous, ON PROPOSE !

Nous, nous sommes UNE FORCE DE PROPOSITION et de CONSTRUCTION dans l'unique intérêt de notre ville et de ses habitants.

www.lhumaindabord-harnes.fr et Facebook @harnes.humaindabord

Harnes, construisons le changement !

ETAT CIVIL

Naissances : Kaïna SABI BLANDZINSKI, née le 17 janvier - Lucie DARCHEVILLE, née le 19 janvier - Antoine GOUDEMANT, né le 22 janvier - Sarah LEBRETON, née le 24 janvier - Lina BELCIO, née le 29 janvier - Ahmed COUPE, né le 3 février - Thiago PARENT, né le 3 février - Ayani DE ALMEIDA RIBEIRO, né le 5 février - Hugo DELORY THOMAS, né le 8 février - Ambre PECQUEUR, née le 10 février - Lyam ROUZÉ, né le 14 février - Sarah OBRY, née le 14 février.

Décès : Godefroy PERRON, 93 ans - Yvonne PRESSÉ veuve de René SAUVAGE, 94 ans - Jessica CARRON, 42 ans - Yvette DELPORTE veuve de Clément DHESDIN, 83 ans - Francine LEMOINE veuve de Alexandre LEMAIRE, 94 ans - Maria ADRYAN veuve de Werner GARTNER, 91 ans - Patrice MALPAUX, 47 ans - Victorine VENNIN, 93 ans - Adam MACIEJEWSKI, 97 ans - Jeanine DENÈVE veuve de Georges MARZINSKI, 80 ans - Michelle BUQUET, 53 ans - Khoudja HAFDI épouse de Slimane MALKI, 82 ans - Marie SIERKA veuve de Antoine POLEROWICZ, 76 ans - Marcel COSSART, 76 ans - Élise GALLMEISTER veuve de Joseph APPELBAUM, 93 ans - Anne VERBEKE, 49 ans - Jean MICHALAK, 93 ans - Pascal DERSIGNY, 58 ans - Emilia LOPES-MARTINS veuve de Horacio MARTINS, 96 ans.

Mariages : Samedi 20 février 2021 : Alexandra WATTRELOT et Olivier LIÉVIN - Fatima-Zohra MOUGAS et Ismaël CHOUAF - Fanny PFENDER et Jérôme BONNET. Samedi 27 février 2021 : Leïla JARMOUN et Mohammed JAALI - Zohra DHOUBI et Alexandre SENICOURT.

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle.** Pour prendre RDV, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

HOMMAGES À PATRICE MALPAUX ET PASCAL DERSIGNY



La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille de Patrice Malpaux, Conseiller Municipal de notre ville, décédé le lundi 1^{er} février 2021.

Figure harnésienne, Patrice chérissait notre ville, son identité, son histoire. Ses publications régulières sur Facebook de photos de notre ville, d'une époque plus éloignée, nous le rappelaient sans cesse. Homme simple, fidèle, empathique et soucieux du bien être de chacun, Patrice Malpaux va durablement manquer à notre ville.



Nous avons appris la disparition soudaine de notre collègue Pascal Dersigny le vendredi 19 février 2021. Pascal était Agent Relais Sécurité à l'école Jaurès.

Depuis peu, il assurait également la sécurité aux entrées et sorties de Diderot.

A son fils, sa belle-fille, ses petits-enfants, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et ses amis, la Municipalité adresse ses plus sincères condoléances.

TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

Les propriétaires fonciers sont informés que M^r Duval Arnaud, Géomètre du Cadastre, sera de passage sur la commune du 20 février 2021 au 31 janvier 2022, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

LE MINEUR, EXEMPLE DES SACRIFICES NÉCESSAIRES ET CONSENTIS



Les slogans pour motiver les mineurs, à toujours produire plus, ont envahi les affiches publicitaires

Lorsqu'on demandait à Monsieur André Legrain d'évoquer «La bataille du charbon», le vieux mineur de la fosse 21 de Harnes s'écriait en ces termes cocasses «*C'était les 100 000 tonnes qu'il fallait produire, et certains se sont fait péter le nœud dans cette bataille. Ils sont morts à 45 ans !*»

Inviter les mineurs à mettre «les bouchées doubles» pour battre des records de production, c'était, dirait-on aujourd'hui, faire bien peu de cas des effroyables conditions de leur travail, où, dans les entrailles de la terre, dans l'obscurité, la chaleur étouffante et la forte humidité ambiante, couchés dans des boyaux étroits qui leur brisent les membres, ils doivent huit heures de long abattre le précieux minerai au moyen d'un marteau piqueur lancé à bout de bras à l'assaut de la veine charbonneuse !

Mais, au lendemain de la guerre, quand tout était à reconstruire dans notre pays dévasté où le charbon était la seule ressource d'énergie, la relance de la production charbonnière était essentielle, au redémarrage de l'économie comme à la vie quotidienne.

Aussi, quand Léon Delfosse, qui était le responsable du syndicat CGT des mineurs, annonça à sa corporation qu'une bataille de la production était à gagner «*pour que notre pays redevienne fort et puissant afin de sauvegarder l'indépendance nationale qui conditionne la possibilité de satisfaire les revendications de la classe ouvrière*», il savait bien qu'il serait entendu des mineurs dont le rôle avait été déterminant dans les grèves patriotiques contre

l'occupant, au printemps 1941 : eux-mêmes avaient conscience qu'ils tenaient, une fois encore, le sort de la France au bout de leurs pics !

Au nom de cette «bataille du charbon», le salaire au rendement hier encore unanimement dénoncé, la «longue coupe» qui permet de toucher davantage fut mise en place à partir de 1945. Les slogans diffusés par les campagnes successives d'affichage : «*Pour reconstruire la France, il faut du charbon*», «*La France a besoin de charbon, la France a besoin de toi*» et «*cent mille tonnes de charbon par jour*», galvanisaient les «soldats de la Mine» dont les plus méritants se voyaient attribuer des chaussures ou des vélos, parfois des cochons ou même des boîtes de thon.

Corollaire d'une telle mobilisation de la main-d'œuvre, la condamnation sans appel des formes sourdes de protestation, notamment l'absentéisme. Malheureusement pour le prix de ces gigantesques efforts, les mineurs ne furent payés que d'ingratitude et la grève de 1948 mit fin à la bataille du Charbon.

Mais la pire injustice que beaucoup subirent dans cette folle course contre la montre, c'est de perdre la vie... à ne même pas la gagner ! C'est à eux que pensait Mr Legrain, à ceux qui s'épuisèrent à vouloir battre des records, multipliant les heures supplémentaires et renonçant au repos des dimanches et jours fériés, à ces malheureux qui avalaient autant de poussière qu'ils abattaient de charbon et qui sont morts à 45 ans...

Honneur aux Mineurs !

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

L'APPLICATION MOBILE HARNES

Toute ma ville dans mon mobile

- Accédez à tous vos **SERVICES EN LIGNE** utiles et pratiques au quotidien
- Consultez l'**AGENDA**
- Faites un **SIGNALEMENT...**



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE